

HASSI –MESSAOUD

La DGAC alertée...

Sur HASSI – MESSAOUD nous avons obtenu une dérogation définie par l'arrêté du 25 MARS 2008 en raisons du repos minimum que l'on nous accorde sur place.

La dérogation reste valable si le temps de vol précédent le repos réduit est de 3 heures programmées. Or, cette programmation a été sous estimée (volontairement ?) par la Compagnie. En effet le temps de vol médian sur ce parcours est de 3 heures 05. Dans ce cas, la Dérogation est dévotée par la Direction.

On a visiblement embrouillé la DGAC... Nous nous sommes fait un devoir de l'alerter. Elle doit suivre attentivement l'évolution des choses et accordera une vigilance accrue si la Compagnie venait à solliciter de nouveau un arrêté dérogatoire.

Affaire à suivre...

ASSURANCE PERTE DE LICENCE

Air Assurance



Vous avez la possibilité de prendre des options, cela pourra vous être très utile au cas où...

Une réunion en coopération avec la caisse d'assurance sera programmée prochainement pour vous donner plus d'information... Bien évidemment, nous vous tiendrons informé des lieux et dates !

COMITE D'ENTREPRISE

Le fantôme de la Direction...

Comme vous le savez tous les mois les élus du CE rencontrent la Direction. Ces réunions sont souvent houleuses et se sont déjà terminées par deux fois par le départ anticipé de notre DRH à 15 heures ...

Nous nous retrouvons donc devant une chaise vide et les sujets ne sont pas tous traités. C'est pratique quand la Direction ne veut pas répondre mais ce n'est pas très sérieux.

Il n'y a pas plus sourd que celui qui ne veut entendre... Mais vos délégués savent crier fort!

SELECTION INSTRUCTEUR

A dix contre un...

Mme IRMA nous l'avait dit : Elle ne s'est pas trompée... Nous avons les noms et on aurait dû prendre les paris dommage, on aurait pu gagner gros !!! Le copinage a encore de beaux jours chez Aigle Azur...

NOTE DE SERVICE

Vacances au Mali...

Pour tous ceux dont le salaire ne leur permet pas de s'inscrire dans une salle de gym, Aigle Azur vous propose désormais un parcours de santé : la rotation sur BAMAKO...

1. Partez de chez vous.
2. Si vous êtes en voiture, gardez-vous au parking et prenez le bus.
3. Enregistrez votre valise au comptoir CLASSE AFFAIRE. Espérons que vous serez les premiers et que vous n'aurez pas une longue attente qui pourrait refroidir vos muscles...

Bien évidemment, vous ferez ce parcours sur votre temps de repos, puisque vous devrez vous présenter 1H 30 avant le vol en PPV et sans valise. Nous vous conseillons un départ de chez vous au moins 3 heures avant l'heure prévue de briefing. Mais une rotation BKO cela se mérite !!!

En enregistrant votre bagage en soute, vous aurez plus de place en cabine pour ranger les bagages des passagers qui auraient omis de les enregistrer. Mais attention à la luxation d'épaule cela vient d'arriver à un de nos collègues...

Après 5 heures 30 de vol : Arrivée à BAMAKO. Si c'est votre jour de chance votre valise sera intacte. Sinon prenez une grande inspiration et RELAXEZ VOUS...

Vous voilà arrivé. Prenez tranquillement la Navette pour l'hôtel. Vous poursuivrez cette relaxation intense en uniforme et au bar en sirotant un drink offert par l'hôtel. Le luxe, non ?

Il ne vous faudra pas moins d'une heure et demie pour siroter votre cocktail, délai nécessaire pour que la réception vous remette enfin les clés de votre chambre, Zi ne voulant pas payer de double booking. Alors là, on approche du Nirvana !!!

En gros, il vous faudra 10 heures 30 porte à lit. Et ce sera rebelote au retour : MERCI patron on fait du long-courrier un vrai parcours du combattant... Il est vrai que depuis ses vellétés irakiennes, la Direction aime transformer ses PNC en mercenaires...

INCIDENT SECURITE

Notre peau en jeu !!!

Selon les rumeurs qui circulent dans les couloirs de l'Entreprise un feu de soute serait intervenu sur un vol Aigle Azur le 24 décembre dernier, avec cagoules sur le nez des PNT et déroutement à BOD... A ce stade la Direction observe un black out total sur cet événement...

Si vous êtes confronté à un incident à bord, pensez à nous en informer le plus vite possible. Vous pouvez soit nous laisser un message téléphonique, soit nous glisser un mot dans la boîte aux lettres du SNPNC.